

Rapport du Président

Commission permanente du
mardi 13 juillet 2021
N° CP-2021-7-2-1

2^{ème} Commission

Commission Dynamiques économiques, touristique, agricole, emploi et transitions énergétiques et climatiques

Service instructeur

Service de l'agriculture, du foncier et des forêts

Service consulté

SOUTIEN FINANCIER POUR L'ORGANISATION DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DES RACES LOCALES DE MASSIFS DU 20 AU 23 SEPTEMBRE 2021 EN ALSACE

Résumé : L'Organisme de Sélection de la race Vosgienne (OS Vosgienne) organise en partenariat avec le Collectif des races locales de massifs (CORAM) la Semaine européenne des races locales de massif du 20 au 23 septembre 2021 en Alsace. Il est proposé de soutenir financièrement l'OS Vosgienne pour l'organisation de cette manifestation, pour un montant de 20 000 €.

Présentation de l'OS Vosgienne

L'OS Vosgienne est une association d'éleveurs, qui œuvre pour la sélection et la promotion de la race Vosgienne.

Cet organisme de sélection s'est récemment adapté au Règlement Zootechnique Européen : il est responsable, pour la race Vosgienne, de la tenue du livre généalogique, du contrôle de performances, du programme de sélection et de l'évaluation génétique des reproducteurs.

Outre ces missions régaliennes, l'OS Vosgienne assure la promotion de la race Vosgienne sur son territoire, au travers de ses produits laitiers et carnés.

Le siège de l'OS Vosgienne est à Sainte-Croix en Plaine.



Présentation de la SERAM 2021

La Semaine Européenne des Races locales de Massifs (SERAM) est organisée, pour la troisième fois, par le Collectif des Races locales de Massifs en partenariat pour 2021 avec l'OS Vosgienne.

Elle a normalement lieu tous les 2 ans (l'édition 2020 a été reportée en 2021).

2016 : Massif Central à Saint-Flour, avec le partenariat des OS Aubrac et Salers
thème : « Les éleveurs à la rencontre des consommateurs ! ».

2018 : Pyrénées à Oloron-Sainte-Marie, avec le Centre départemental ovin des Pyrénées-Atlantiques
thème : « Pastoralisme et Races Locales. L'objectif de la triple performance économique, environnementale et sociétale »
250 participants venus de 12 pays européens

Les réunions de travail du colloque 2021 se tiendront au CREF de Colmar (Centre de Rencontres, d'Échanges et de Formation).

Thématique de la SERAM 2021 : « Pérenniser l'agriculture de massifs : Une solution d'avenir pour les grands enjeux sociétaux »

Les organisateurs ont choisi de mettre en avant l'agriculture de massifs et les leviers de sa pérennisation pour répondre aux grands enjeux sociétaux.

A quels défis l'agriculture de massifs est-elle confrontée ? Comment peut-elle répondre aux grands enjeux sur les territoires ? Comment œuvrer pour sa pérennisation ? A l'aide de quels dispositifs ?

L'objectif du colloque est de croiser les regards de différents experts scientifiques et professionnels, en France et en Europe, sur l'agriculture de massifs et les facteurs de changements actuels, en s'intéressant plus particulièrement aux évolutions :

- des **pratiques d'élevage**,
- de **l'économie des systèmes et des filières** de production sur le territoire,
- des **politiques publiques de soutien et de développement**.

Une SERAM 2021 à dimension européenne

Des spécialistes français et européens viendront débattre et animer trois ateliers, autour des sujets suivants :

- **Changement climatique**, évolutions des ressources naturelles et des systèmes d'élevage et de culture dans les massifs,
- **Économie de l'agriculture de massifs** et places des filières de production sur le territoire,
- **Politiques agricoles, innovations et leviers pour la pérennisation** de l'agriculture de massifs.

Ces journées d'échanges et de rencontres s'articuleront autour d'une séance plénière d'ouverture, de visites et d'ateliers thématiques avec des présentations et interventions de chercheurs, de professionnels et d'experts d'horizons multiples en Europe. Une synthèse de ces ateliers et des différents échanges avec les participants de la SERAM 2021 sera faite en plénière de conclusion.

Les travaux de la SERAM seront complétés par une **journée de d'étude avec les partenaires transfrontaliers de la forêt noire**, ainsi que par des échanges avec les lycéens en formation agricole.

La journée transfrontalière permettra la visite de plusieurs élevages de race Hinterwälder et Vorderwälder, avec interventions des différents acteurs de l'agriculture de montagne dans le Land de Bade-Wurtemberg dont le Naturpark Südschwarzwald et des représentants politiques agricoles.

Le public cible attendu, autour de **200 participants**, sera composé :

- d'acteurs de l'élevage des races locales et du pastoralisme (éleveurs et zootechniciens, bergers et vachers, fédérations...) de plusieurs pays d'Europe,
- de collectivités locales et gestionnaires des territoires,
- des usagers et filières des territoires de montagne,
- de scientifiques impliqués dans des programmes de recherche,
- de représentants des organes nationaux ou internationaux.

Un évènement sera organisé autour de l'inscription de la transhumance au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, obtenue en 2020.

Le budget prévisionnel est de 160 000 € de dépenses dont 100 000 € pris en charge par l'OS Vosgienne.

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a été sollicitée par l'OS Vosgienne pour une participation à hauteur de 20 000 €. L'ensemble des recettes attendues par l'OS Vosgienne est estimé à 80 000 €, y compris la participation de la CeA.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- Attribuer par dérogation exceptionnelle au règlement budgétaire et financier de la CeA une subvention forfaitaire pour un montant de 20 000 € à l'Organisme de Sélection de la race Vosgienne pour l'organisation de la Semaine européenne des races locales de massif du 20 au 23 septembre 2021 en Alsace.
Les crédits nécessaires seront imputés à l'opération P216O001 – Soutien aux organisations agricoles chapitre 65 nature 65748 sous/fonction 6312 du budget principal 2021 de la Collectivité européenne d'Alsace.

Le versement de la subvention se fera en une seule fois.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY